

« Les élus croient au Père Noël avec l'éolien »

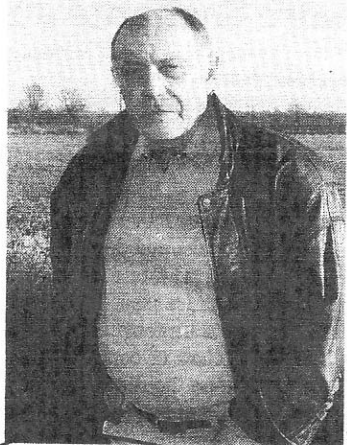
► LA CHAPELLE-MONT.

Il n'en veut pas. Daniel Dequaindry ne veut pas d'éoliennes sur sa commune et ne reviendra pas sur sa décision. Il s'oppose au projet de parc éolien sur la commune de La Chapelle-Montreuil, entre le lieu-dit « Le Lac Sarget » et l'autoroute, présenté à l'occasion d'une réunion publique le 4 février.

Lors de cette soirée, étaient présents à la tribune : les élus de La Chapelle-Montreuil, ceux de la communauté de communes du Vouglaisien, l'ADEME (Agence pour le développement et la maîtrise des énergies), la Sergies (le futur exploitant), du constructeur et d'un bureau d'étude. « *Tous ont prêché pour leur paroisse et démontré le bien fondé de leurs bonnes œuvres* », raconte Daniel Dequaindry, « *Ils veulent nous vendre leurs éoliennes, mais on n'est pas acheteur* ».

Pas fiables

Les arguments de cet habitant du « Lac Sarget » sont les suivants : « *Nous sommes contre parce que les éoliennes ne sont pas fiables, parce qu'elles font du bruit et que nous n'avons pas de recul comme*



Daniel Dequaindry.

quoi ce n'est pas polluant ». Il fustige aussi les élus locaux qui selon lui « *croient au Père Noël* ».

Daniel Dequaindry annonce d'ores-et-déjà la création d'une association qui compte se faire entendre dans les mois qui viennent. Son nom : L'association démocratique pour les énergies renouvelables réfléchies. « *Nous attendons cette naissance avec impatience parce qu'elle doit lancer une pétition anti-éolien.* »